



CH-2013 Neuchâtel, OFS, KS

I N F O

KS-04-2014

SAISIE DE LA VARIABLE: A.14.08
ORIGINE DU DIPLOME

L'origine du diplôme doit être saisie dans le cadre de la statistique des hôpitaux à partir de l'enquête portant sur l'année 2013.

Information à l'attention des instances chargées du relevé

Définition:

L'origine du diplôme n'est à indiquer que pour les diplômes qui sont exigés pour des formations ou des formations postgrades et qui sont en rapport avec la fonction indiquée.

Délimitation:

Il s'agit de formations et de formations postgrades reconnues par la Confédération et définies pour les différents groupes de professions.

Dispositions légales:

[Loi sur les professions médicales, LPMéd \(RS 811.11\)](#)

[Loi sur les professions de la psychologie, LPsy \(RS 935.81\)](#)

[Loi fédérale sur la formation professionnelle, LFPr \(RS 412.10\)](#)

[Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées, LHES \(RS 414.71\)](#)

Informations

www.statistique.admin.ch

Infothèque » Enquêtes, sources » Thème 14.4 Prestations et recours aux services » Statistique des hôpitaux » Directives » Feuilles d'information

Lien Internet direct: [Feuilles d'information](#)

Commande de publications

Office fédéral de la statistique, Expédition

Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel

Tél. 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61, E-Mail: order@bfs.admin.ch

Office fédéral de la statistique OFS

Edith Salgado

Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel

Tél. +41 32 71 36621, Numéro de fax +41 32 71 36107

Edith.Salgado-Thalmann@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch